

Europe : le cas du patient anglais

Par **Alain Lamassoure**

Alain Lamassoure est député au Parlement européen et ancien ministre délégué aux Affaires européennes.

Les relations de Londres avec la construction européenne sont fondées sur un malentendu. Pour les continentaux, cette dernière est un projet politique global ; pour les Britanniques, l'Union européenne est une institution internationale parmi d'autres. La sortie des Britanniques de l'Union serait un problème surtout pour eux-mêmes. Mais le progrès de la construction européenne n'est désormais possible que si les Européens s'accordent enfin sur les politiques communes dont ils ont urgemment besoin.

politique étrangère

Pourquoi donc l'Europe est-elle devenue le seul sujet qui fasse perdre aux Anglais leur humour légendaire ?

Le malentendu originel

Il faudrait les talents réunis de William Shakespeare et de Molière, ou ceux d'Oscar Wilde et de Georges Feydeau pour décrire le vaudeville des relations entre le Royaume-Uni et le continent depuis le discours fondateur de Robert Schuman, le 9 mai 1950. Quand le très anglophile Jean Monnet l'y invite, Londres rejette les avances du *pool* charbon-acier, puis celles du Marché commun, et suscite même la création d'une organisation rivale. Quand, pragmatique, le Royaume-Uni reconnaît ensuite son échec et frappe à la porte de Bruxelles, de Gaulle lui claque celle-ci au nez. Deux fois. À peine les Anglais sont-ils enfin entrés qu'une nouvelle majorité est élue à Westminster sur le projet d'un référendum de sortie de la Communauté économique européenne (CEE) : dans sa sagesse, le peuple britannique rejette cette première tentative de *Brexit*¹.

À partir de Margaret Thatcher, les dirigeants de Sa Gracieuse Majesté vont soumettre la patience de leurs partenaires à rude épreuve, en

1. *British exit*, ou sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (NDLR).

recherchant systématiquement le compromis dans le « oui, mais pas nous ! » Pas nous pour Schengen, pas nous pour l'euro, pas nous pour la Charte sociale, pas nous pour la Charte des droits fondamentaux ; oui, mille fois oui à l'entrée de la Pologne, mais à condition que les autres en supportent le coût... Peu à peu, sous l'influence des tabloïds, l'eurocepticisme rhumatismal tourne à l'allergie chronique, que la pression des populistes du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) transforme bientôt en europhobie obsessionnelle. Et nous voilà au bord du divorce.

Dissiper un malentendu exige que chacun fasse un effort pour comprendre l'état d'esprit de l'autre.

Les Européens du continent ont vécu dans leur chair toutes les atrocités du xx^e siècle. Ils en sont sortis convaincus de la nécessité absolue d'inventer un mode de relations qui rende à jamais la guerre impossible entre eux. C'est tout le sens de la construction européenne, et sa portée historique. Bien sûr, il serait absurde de dire que c'est au Marché commun que nous devons 70 ans de *pax europeana*. Mais le miracle de la réconciliation franco-allemande, comme aujourd'hui celui de la réconciliation germano-polonaise, c'est bien au long projet commun de la construction européenne que nous les devons : à force de travailler ensemble, d'inventer ensemble des solutions aux problèmes de notre temps, les élites politiques, économiques, sociales, scientifiques, universitaires, administratives sont passées de la haine à la méfiance, puis à la confiance, ensuite à la complicité, et finalement à l'amitié. Les jumelages, la musique populaire, le foot, les échanges scolaires, les voyages touristiques ont diffusé ce sentiment au plus profond des peuples. Voilà pourquoi, aujourd'hui, à la question « Quel est, à votre avis, le peuple le plus proche du peuple français ? », deux Français sur trois répondent « le peuple allemand ». À l'automne 2014, la personnalité politique la plus populaire en France était Angela Merkel, avec un taux d'estime dépassant les 80 % ! Son score est comparable en Pologne. Qui l'aurait prédit en 1945 serait passé pour un fou.

Outre-Manche, l'expérience historique a été différente. L'Angleterre a régné sans partage sur les sept mers pendant deux siècles. Elle a dominé successivement l'Amérique du Nord, une partie de l'Asie, la moitié de l'Afrique et le Moyen-Orient. À l'été 1940, elle a su résister à l'Allemagne nazie, alors au plus fort de sa puissance politique et militaire. C'est un combat qu'elle a dû mener seule : Belgique et Pays-Bas ont été mis hors jeu en trois jours, la France en trois semaines, les États-Unis n'entreront dans la mêlée que 18 mois plus tard. Nous ne mesurons pas, sur le continent, la force du sentiment de fierté historique tiré de la victoire de la poignée des pilotes de *Spitfire* et d'*Hurricane* face aux meutes aériennes de Hermann Goering.

Tous les États du continent ont failli : les uns ont basculé spontanément dans la dictature, les autres ont succombé à la Wehrmacht ou à l'Armée rouge, sauf ceux qui se sont réfugiés dans une neutralité moralement douteuse. L'Angleterre, elle, n'a pas été vaincue. Elle a, certes, souffert des bombardements, mais son sol n'a pas été occupé. Alors, bien sûr, la réconciliation entre les peuples européens est saluée par les Anglais comme un progrès magnifique : mais elle n'est pas vécue au plus profond d'eux-mêmes comme une nécessité historique absolue.

1945. Au lendemain d'une telle ordalie, le Royaume-Uni n'attend plus de l'Europe que des déceptions si les États du continent sont trop divisés, ou une menace potentielle s'ils sont trop unis. Au contraire, de l'autre côté de l'Atlantique, les États-Unis sont liés à l'Angleterre par les affinités historiques les plus profondes, d'innombrables liens familiaux, les souvenirs glorieux de la fraternité d'armes et la communauté linguistique. Vues de Londres, la proximité géographique de l'Europe agace ou inquiète, celle culturelle de l'Amérique rassure et flatte l'amour-propre national. « Y'a pas photo » : le choix anglais est fait pour 70 ans. Au moins. Il s'agit de limiter au strict nécessaire la relation obligée avec une Europe que l'on ne souhaite pas trop unie, et d'entretenir avec Washington la relation privilégiée qui fait de l'Angleterre la principale inspiratrice de la première puissance mondiale.

C'est pourquoi, chaque fois que nous parlons d'Europe avec les Anglais, y compris au cœur des institutions européennes, le malentendu est permanent : *nous ne parlons pas de la même chose*. Pour nous, continentaux, l'Europe est un projet ; elle a déjà une existence propre, indépendante de celle des États qui la composent. « L'union sans cesse plus étroite » proclamée par les traités n'est pas une formule littéraire : c'est une feuille de route qui doit nous mener, traité après traité, à la forme définitive d'un ensemble politique sans précédent, combinant unité d'action et diversité des États. Pour les Anglais, l'Union européenne (UE) est une organisation internationale, certes plus structurée que l'Organisation des Nations unies (ONU) ou l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), mais dans laquelle le Royaume-Uni a pour seul objectif de défendre ses intérêts nationaux. Tantôt avec ses partenaires, tantôt sans eux, parfois contre eux.

Nous ne parlons pas de la même chose...

Les journalistes économiques anglo-saxons ont la réputation méritée d'être les meilleurs du monde, mais sur l'Europe ils ne comprennent rien – pas plus que nous ne comprenons en France les ressorts mystérieux de la City. Comme des ornithologues qui déclareraient les poissons non

viables parce qu'ils ne savent pas voler. Sur le fond, aucun sommet, aucun traité, aucune décision de la Banque centrale européenne (BCE) ne trouve grâce à leurs yeux. Sur la forme, le ton hésite entre le mépris et la dérision. Quand l'euro est faible, ils y voient le révélateur d'une monnaie artificielle non crédible; quand il est fort, c'est qu'il crée une situation qui ne sera pas tenable; son inébranlable stabilité pendant les trois ans de la crise grecque était annonciateur de l'éclatement du système! Quand la zone euro, apparemment si malade, dégage un excédent commercial annuel de 250 milliards de dollars, c'est mauvais signe; au même moment, les 100 milliards de déficit du Royaume-Uni sont présentés comme un prélude au redressement...

Un des ouvrages les plus complets et les plus intelligents écrits sur l'Europe contemporaine est celui de l'historien anglais Tony Judt². La manière éblouissante dont il nous a fait découvrir l'histoire de « l'autre Europe », celle à l'est du rideau de fer, tout au long de la période communiste, fait davantage regretter le peu de cas qu'il fait de la construction européenne. Il évoque une fois, avec des guillemets, le « projet européen », en ajoutant aussitôt: « pour autant qu'il ait jamais existé hors de la tête d'une poignée d'idéalistes ». La Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) est mentionnée dans une énumération, à côté du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne des paiements et « par-dessus tout de l'OTAN », comme ayant fait partie du « germe d'un nouveau système stable de relations interétatiques ». Le nom de Monnet n'est même pas cité. Quand Judt aborde la CEE, c'est pour annoncer: « Gardons-nous de surestimer l'importance du traité de Rome. Il s'agissait, pour l'essentiel, d'une déclaration de bonnes intentions. » Le Royaume-Uni est bien inspiré de rester en dehors, et l'auteur de ce que l'on appelle à l'époque le « miracle économique allemand », Ludwig Erhard, juge la CEE « un nonsens macroéconomique ». La Politique agricole commune (PAC)? « Une procédure d'une inefficacité flagrante, fruit d'un maquignonnage d'un autre âge. »

Le meilleur exemple des limites inhérentes à l'engagement européen de Londres a été donné par Tony Blair. Cet homme a tout compris: même si l'on ne prend en considération que les seuls intérêts nationaux égoïstes, « du moment que le train européen est en marche, l'intérêt de la Grande-Bretagne est d'être dans la locomotive, au lieu de rester dans le wagon de queue debout sur les freins » a-t-il osé dire devant le congrès de son parti à Cardiff. Lors de ses deux premières campagnes électorales victorieuses

2. *Postwar: A History of Europe since 1945*, Londres, Heinemann, 2005, trad. fr. *Après guerre. Une histoire de l'Europe depuis 1945*, Paris, Pluriel, 2010 (NDLR).

(1997 et 2001), il s'était expressément engagé à faire entrer le Royaume-Uni dans l'euro. Hélas, il n'a jamais « délivré », comme on dit en anglais. Certes, il a accepté le texte final du traité de Lisbonne, mais après avoir obtenu de nouvelles exceptions pour son pays. Et depuis son départ, la surenchère anti-européenne a remplacé le cricket comme sport national. À en croire les joutes verbales de Westminster, entre conservateurs et travaillistes la différence ne porte plus que sur le choix de la porte de sortie. Le patient anglais ne se contente plus d'impatisser ses partenaires. Il s'impatiente lui-même.

Les avenir possibles

Dans ce contexte, *la perspective d'un nouveau référendum britannique est une bonne nouvelle* : elle va obliger les partenaires à s'interroger, des deux côtés de la Manche, sur leurs relations mutuelles. C'est-à-dire, d'abord, sur leurs projets respectifs pour le XXI^e siècle.

J'ai été l'un des inspirateurs de l'article 50 du Traité sur l'Union européenne (TUE), la clause de divorce. Nous l'avons introduit pour bien assurer que l'UE était fondamentalement une Europe des nations : si l'une ou l'autre ne se sent plus à l'aise dans la famille, elle doit pouvoir la quitter librement. Naturellement, nous avons en tête le cas anglais. Mais aussi bien d'autres, auxquels on ne pense pas forcément aujourd'hui. Par exemple, pour les vrais Européens, l'Union doit exercer ses pleines compétences dans les domaines nouveaux prévus par le traité de Lisbonne. Y compris en matière de défense. Or plusieurs pays membres sont attachés à leur tradition historique de neutralité, pour des raisons d'ailleurs différentes : celles de l'Irlande ne sont pas celles de la Finlande. On peut très bien concevoir que, si une large majorité de membres se mettaient d'accord pour une vraie politique de défense commune, l'un de ces pays ne souhaite plus poursuivre l'aventure. De la même manière que, par deux fois, les Norvégiens ont refusé d'entrer dans la famille de peur que le devoir de solidarité les oblige à « partager », fût-ce très indirectement, leur pactole gazier avec le reste de l'Europe.

David Cameron s'est lancé dans un exercice tactique compliqué, en annonçant dès 2013 la possibilité d'un référendum sur la place de son pays dans l'Union européenne en... 2017, date lointaine et postérieure aux prochaines élections nationales. Il est vain de spéculer sur le résultat de celles-ci. Essayons de réfléchir aux scénarios possibles de l'après-7 mai³.

3. Date des élections générales britanniques de 2015 (NDLR).

Premier scénario. Le nouveau gouvernement renonce au projet de référendum, par une décision aussi unilatérale que l'a été celle de Cameron. Le Royaume-Uni continuera alors d'avoir un pied dedans et un pied dehors. La relation bancale de plus en plus mal vécue de chaque côté de la Manche se poursuivra, dans une irritation mutuelle croissante.

Deuxième scénario. Le contraire: la question du maintien du Royaume-Uni dans l'Union est franchement posée par référendum, sans négociation préalable avec les partenaires européens. Une majorité de Britanniques répondent «oui». La seule conséquence sera un immense soupir de soulagement dans les 28 capitales. Une fois ce soupir envolé, le *business as usual* de la relation bancale reprendra comme avant.

Troisième scénario. Le référendum a lieu dans les mêmes conditions, mais le résultat est opposé: une majorité de citoyens britanniques se déclarent hostiles au maintien dans l'Union européenne – c'est le *Brexit*.

Sur le continent, de bons esprits s'en alarment en disant que ce serait un revers pour l'Europe. Certes. Mais le plus sûr et le plus important, c'est que ce serait surtout un désastre pour le Royaume-Uni.

Un désastre pour l'influence britannique dans le monde ?

Désastre à domicile d'abord: il est vraisemblable que, dans cette hypothèse, un «non» fortement majoritaire en Angleterre serait accompagné d'un «oui» au maintien dans l'Union en Écosse. Le fossé comblé tant bien que mal en 2014 se recreuserait dangereusement.

Désastre pour l'influence britannique sur le continent. Certes, la City garderait probablement sa prééminence financière, mais l'économie, la société, la sécurité du Royaume-Uni resteront tellement liées aux nôtres que Londres sera obligé, *nolens volens*, de suivre les orientations européennes décidées désormais sans elle. C'est cette seule raison qui avait conduit l'Autriche, la Finlande et la Suède à adhérer à l'Union en 1995, malgré leur peu d'appétence, à Stockholm en particulier, pour le modèle communautaire.

Enfin le désastre s'étendrait à l'influence britannique dans le monde: la remarque sèche faite en 2013 par l'administration Obama selon laquelle «le Royaume-Uni n'intéresse les États-Unis que dans la mesure où il est membre de l'Union européenne» vaut évidemment pour les autres puissances mondiales.

En revanche, privés du bouc émissaire trop commode de «Bruxelles», les Anglais seraient incités à regarder enfin ce qui ne marche pas dans leur propre modèle. De la même manière, privés du prétexte britannique («de toute façon,

Londres n'acceptera jamais»), les Européens les plus ardents n'auraient plus d'excuse pour ne pas engager les politiques communes pour lesquelles le traité de Lisbonne a été conçu : elles étaient urgentes il y a dix ans et nous les attendons encore – pour les migrations, l'énergie, la diplomatie et la défense. Entre autres, le chef-d'œuvre d'hypocrisie qui a permis à Berlin et Paris de se dire contraints de réduire régulièrement le budget communautaire sous les fourches caudines du veto anglais serait démasqué.

Bref, le jour d'après, chacun serait obligé de se poser la question de fond : d'un côté, « que puis-je enfin faire que le monstre tentaculaire de Bruxelles m'interdit depuis si longtemps ? » De l'autre, « qu'allons-nous enfin pouvoir engager ensemble maintenant que nous sommes libérés du double jeu de la perfide Albion ? »

Le point commun à ces trois scénarios surprendra peut-être : au fond, tout le monde pourrait vivre avec. Au-delà des grands frissons médiatiques et financiers du lendemain : hyperboles verbales sur les plateaux de télévision, extrasystoles cardiaques dans les salles de marché. En revanche, l'Europe continuerait à s'affaiblir lentement dans le confort de la non-résolution des problèmes qui fâchent.

Vous en doutez ? Même si les temps et les sujets étaient tout autres, nous avons déjà vécu le précédent de la sortie d'un grand pays d'une organisation internationale majeure. En 1966, au plus fort de la guerre froide, la France est sortie de l'OTAN. Une fois passé le premier mouvement de colère, ses partenaires ont eu la sagesse d'attendre tranquillement qu'elle y revienne. La France a mis 43 ans à comprendre que ce statut, dont elle était si fière, la privait de participer aux décisions importantes tout en l'obligeant à en payer le prix. Aujourd'hui, elle est revenue à la table, elle y est heureuse, et elle occupe même l'un des deux commandements majeurs de l'Alliance. Simplement, on a tous perdu près d'un demi-siècle. À l'issue duquel, unis ou séparés, avec ou sans l'OTAN, les pays européens n'ont plus de politique de défense.

Le vrai débat

Un *quatrième scénario* est sans doute plus probable. C'est celui qui exigera le plus de finesse politique, le plus de vision et le plus de courage.

Le nouveau gouvernement britannique annoncerait qu'il soumettra à référendum non le maintien dans l'Union telle qu'elle est, mais le résultat d'une renégociation de la relation entre l'Union européenne et le Royaume-Uni qu'il proposera à ses partenaires. Tel est bien l'esprit de l'annonce initiale de Cameron, et Whitehall travaille discrètement sur des

propositions concrètes. L'idéal avoué des conservateurs serait que l'Union tout entière accepte de se réformer dans le sens de la conception britannique de l'Europe : moins de compétences, un budget réduit, un rôle secondaire pour les institutions communautaires, les grands gouvernements seuls sur la passerelle de commandement, et le droit pour Londres de décider souverainement, au cas par cas, si elle applique ou non les décisions qu'elle a contribué à faire prendre. À défaut, les Anglais se satisferaient d'une extension des clauses d'exemption (*opt out*) dont ils bénéficient déjà dans de nombreux domaines : monnaie, budget, Charte sociale, Charte des droits fondamentaux, justice et affaires intérieures.

Cette approche d'une renégociation demandée dans la perspective d'un référendum aurait un caractère d'ultimatum, donc inacceptable pour les forts, mais impressionnant pour les faibles et... attirant pour les opportunistes. Or, en l'espèce, les premiers seraient ceux des dirigeants nationaux fermes dans leur engagement européen et dans leur volonté d'aller très loin ensemble : combien y en a-t-il aujourd'hui autour de la table du Conseil ? Le précédent britannique des clauses d'exception a déjà fait école au Danemark pour la monnaie, en Irlande pour la libre circulation des personnes, et dans une demi-douzaine d'autres pays, dont l'Allemagne, pour le budget européen. L'idée de « rapatriement » de compétences communautaires au niveau national a été reprise par les partis de gouvernement néerlandais. Nicolas Sarkozy, avec sa fougue habituelle, en a fait un des chevaux de bataille de sa campagne électorale interne pour reconquérir la présidence de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) : « Si Bruxelles n'abandonne pas la moitié de ses compétences, tout va exploser ! » Propos d'autant plus surprenant que le traité de Lisbonne, dont il a été l'instigateur, avait exactement l'objectif contraire : doter l'Union des compétences nouvelles que nous avons besoin maintenant d'exercer au niveau européen pour atteindre la masse critique nécessaire à l'efficacité.

Mais il y a plus grave : sensible à la critique de l'excès de bureaucratie, la Commission européenne a retiré plusieurs dizaines de textes dont elle estime, soit qu'ils ne sont pas nécessaires – et nul ne peut rien y redire –, soit qu'ils n'ont aucune chance d'avoir l'accord des États membres – et là, comment ne pas voir le risque d'une capitulation de l'intérêt commun européen face à une simple manœuvre d'étouffement des administrations nationales ? Repris par Jean-Claude Juncker après José Manuel Barroso, le slogan « l'Europe doit être grande sur les grands sujets et minuscule sur les petits » est volontiers cité par les eurosceptiques, qui en détournent le sens : pour eux, l'Europe est ridicule de se mêler des petits sujets, et elle n'a rien à voir avec les grands. Ajoutons que quand on fait la liste des « petits » sujets,

on tombe neuf fois sur dix sur le cœur du marché unique, qui a besoin de conditions d'égle concurrence, donc de normes identiques, même dans des domaines qui peuvent sembler très techniques ou prêter à sourire. Ainsi, de l'affinage des fromages au lait cru à l'assemblage des vins rosés ou à la hauteur des escabeaux dans les vergers, ces règles qui ont déchaîné les sarcasmes contre les technocrates apatrides ont été demandées par nos propres producteurs ou syndicats. Sensibles au ridicule d'une norme européenne sur le volume des chasses d'eau, les Anglais sont fiers d'une norme nationale qui limite la durée de fonctionnement du sèche-cheveux par tignasse individuelle.

Et pourtant, le meilleur moyen de répondre à une initiative britannique de ce type serait de dire « chiche » : on va revoir la liste. D'abord, si elle est bien menée, la revue complète des matières traitées par l'Union peut aboutir à un élagage bienvenu des branches mortes. Mais surtout, les premiers travaux menés de l'autre côté de la Manche ont abouti à des conclusions très différentes de ce que pensaient ses initiateurs. En février 2014, huit rapports sur la répartition des compétences entre l'Union et le Royaume-Uni ont été publiés par les ministères directement concernés : tous ont conclu à un bénéfice net incontestable pour Londres, sur des sujets aussi variés que le marché unique, l'immigration extra-européenne, le commerce, l'environnement, le transport, la recherche, la culture, le tourisme et la justice civile. Au même moment, la commission des Affaires étrangères de la très souverainiste Chambre des communes invitait le gouvernement à concevoir sa politique étrangère dans une perspective « pan-EU » plutôt que « seulement UK ». Plus révélatrice encore est l'attitude de Cameron lui-même à l'automne 2014. Parmi les clauses d'exception que son prédécesseur avait introduites dans le traité de Lisbonne figurait la possibilité pour le Royaume-Uni d'abandonner celles des dispositions relatives à la justice et aux affaires intérieures qu'il jugerait inappropriées. Finalement, le gouvernement Cameron a gardé les 35 mesures principales de coopération policière et judiciaire, y compris les plus symboliques : le mandat d'arrêt européen, et l'appartenance aux organisations EUROPOL et EUROJUST⁴. Le pragmatisme a heureusement repris le dessus.

Des dirigeants à la hauteur de l'histoire ?

Une fois que chacun aura mieux défini ses priorités, il sera possible de porter un autre regard sur l'aventure européenne commune. Oui, le modèle de gouvernance communautaire a quelque chose d'une architecture fédérale,

4. EUROPOL est l'office européen de police et EUROJUST l'unité européenne de coopération judiciaire (NDLR).

mais les militants – dont je suis – de la cause européenne doivent bien reconnaître qu’il repose fondamentalement sur les États. Et si l’amour-propre français, allemand, espagnol ou polonais s’en accommode si bien, pourquoi serait-ce à jamais impossible pour la pragmatique Angleterre ?

Sur les bords de la Tamise, les clameurs anti-européennes et le retour de la croissance économique cachent mal un véritable désarroi national. Les piteuses faillites bancaires de 2008, la longue récession qui a suivi, le déficit commercial abyssal qui demeure montrent que le Royaume-Uni a besoin d’un nouveau modèle de croissance compétitive. Le malaise écossais met à l’épreuve son modèle politique. Les attentats islamistes et le bouillonnement inquiétant du « Londonistan » remettent en cause, comme chez nous, son modèle de société multiculturelle. Le refus historique de la Chambre des communes d’appuyer une action américaine en Syrie tourne la page de la *special relationship* sans en ouvrir une autre : le Royaume-Uni est resté mondialiste, mais il ne sait plus où se situer sur la carte du monde.

Sur le continent, hors des fédéralistes militants, peu d’Européens souhaitent vraiment le *Brexit*. Mais si le maintien du Royaume-Uni dans la famille devenait la mère des priorités de l’Union, cela signifierait que celle-ci n’a plus de projet. Les temps nouveaux exigent une politique commune de l’énergie, des migrations, de l’espace, de la diplomatie, de la sécurité et de la défense. Ce qui suppose que l’Union utilise les moyens juridiques dont elle dispose déjà, mais qu’elle n’ose pas mobiliser, et des moyens financiers qu’il lui faut inventer. Rien de cela n’est possible aujourd’hui avec Londres. Et pourtant, la présence active d’un Royaume-Uni devenu *Europe friendly* rendrait ces politiques incomparablement plus efficaces.

Mais, avec ou sans Londres, rien n’est possible si Paris ne veut plus rien en Europe. L’idée reçue dans tous les partis français est que l’élargissement de l’Union a été trop rapide et que, pour avancer efficacement, il faut repartir à quelques-uns. Pour beaucoup, la zone euro est l’avant-garde qu’il faut organiser. Mais pour faire quoi ? Pendant sa remarquable présidence du Conseil européen, au second semestre 2008, Sarkozy a fait adopter à l’unanimité un pacte européen de l’asile et de l’immigration et un plan énergie-climat. Il n’y a donné aucune suite, pas plus qu’à la promesse de bâtir l’Europe de la défense, dont il avait fait un point fort de sa campagne présidentielle. François Hollande a choisi de limiter son ambition européenne à se faire pardonner par ses partenaires son incapacité à honorer ses engagements de bonne gestion budgétaire. De son côté, l’Allemagne ne donne pas l’impression d’avoir d’autre projet européen que l’exportation de son propre modèle économique chez tous ses partenaires. Fort de la légitimité que lui a donnée le vote populaire lors des élections européennes de mai 2014, Juncker est prêt à lancer des initiatives politiques

fortes. Mais même avec un président issu d'un scrutin parlementaire, la Commission ne peut se substituer au moteur politique franco-allemand, qui reste la source d'énergie fondamentale de l'Airbus européen.

La tentation de l'insignifiance

La question qui nous est posée aujourd'hui est: pouvons-nous perdre encore deux ou trois décennies avant d'agir ensemble? Voulons-nous jouer le match du XXI^e siècle individuellement ou en équipe? Ce match est-il du tennis ou du rugby? Les échanges distingués de Wimbledon ou le combat de boue de Twickenham?

La tentation qui nous est commune, c'est la tentation suisse. Sorti d'Europe, le Royaume-Uni serait le *free rider* de l'économie du XXI^e siècle. Un acteur secondaire, qui assoit sa prospérité sur sa capacité à manier l'argent des autres, tout en conservant sa propre monnaie que plus personne d'autre n'utilise.

Sans le Royaume-Uni, l'Union pourrait, certes, redevenir une puissance économique, forte de sa monnaie, mais sur la scène internationale, elle aurait le choix entre deux modèles suisses. Si elle est divisée, nous aurons 28 Suisse. Plus la vraie. Si elle est unie, nous aurons une Suisse gigantesque. Championne du monde de l'action humanitaire, distribuant généreusement du pain, des louanges et des blâmes, et spectatrice d'un monde qui se bâtit sans elle, en attendant de se construire ou de se détruire contre elle. Bref, inutile pour les autres comme pour elle-même.

Le Royaume-Uni pourrait-il vivre sans l'Union européenne? Oui. Mieux qu'aujourd'hui. L'Union européenne pourrait-elle avancer sans le Royaume-Uni? Oui, mieux qu'aujourd'hui.

Le divorce est-il la meilleure solution? Non, c'est la pire. C'est le paradoxe anglais de l'Europe, ou le paradoxe européen du Royaume-Uni. À nous de les surmonter. Les vaillants vainqueurs de la bataille d'Angleterre en ont vu d'autres! Les infatigables bâtisseurs de l'Europe aussi.



Mots clés

Royaume-Uni
Union européenne
Compétences européennes
Politiques communes